


Colloque interassociatif  
du Collectif Vie Affective et Sexuelle  
des personnes en situation de handicap

INFOS ET RÉSERVATIONS :  
04 76 62 28 18  
colloque.vas@handireseaux38.fr



# HANDICAPS ET SEXUALITÉS

## TABOUS, RÉALITÉS, PERSPECTIVES

### CONFÉRENCES

Marie-France Callu, Juriste  
Pierre Brasseur, Sociologue  
Bertrand Quentin, Philosophe

### TABLE RONDE

**JEUDI 2 JUIN 2022**

Centre des Congrès WTC  
GRENOBLE

**Tarif : 60 € - repas inclus**  
(30 € pour les étudiants)



# Handicaps et Sexualités

## Tabous, réalités, perspectives

La question de la « sexualité des personnes handicapées » fait l'objet, depuis une vingtaine d'années, de recherches scientifiques autant que de débats publics. L'évolution a été telle que nous pouvons maintenant faire un constat : il n'y a plus, aujourd'hui, d'opposition globale à l'exercice de la sexualité des personnes en situation de handicap. Attention, cependant : cela ne veut pas dire que tout est devenu plus simple.

À certains moments, dans certaines situations, l'exercice de cette sexualité peut être compliqué, voire entravé. Cela est d'autant plus vrai au sein des institutions, où la sexualité a souvent tendance à bouleverser les équilibres. Si, tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, les institutions sont passées à un régime de tolérance, puis d'accompagnement de la sexualité des personnes handicapées, l'exercice de la sexualité se heurte le plus souvent à de nombreuses limites : les règlements intérieurs, qui contraignent l'intimité ; l'architecture des bâtiments qui empêche les rencontres ; les représentations des professionnels et des proches, qui entrent en contradiction avec la demande des résidents ; ou encore, un difficile accès à l'éducation à la sexualité. L'accompagnement de la sexualité dans les situations de handicap nécessite une réflexion quant aux fantasmes mobilisés, chez les professionnels, par une telle sexualité. La reconnaissance de l'importance de la vie sexuelle chez tout sujet, avec ou sans handicap, n'éteint pas le travail des fantasmes, et leurs effets inconscients peuvent infiltrer les positions éducatives les plus louables.

Pour dépasser ces limites, les institutions, leurs équipes, les personnes qu'elles accompagnent, doivent se saisir collectivement de la question afin de créer une culture commune, d'homogénéiser les pratiques dans les établissements. Quelle orientation donner à la formation professionnelle pour qu'elle soit à la hauteur des enjeux ? Les professionnels ont souvent à faire face à des situations très complexes. Les travaux en sciences humaines et sociales peuvent offrir un cadre précieux pour penser et accompagner ces situations.

D'un point de vue philosophique il s'agira d'ausculter certaines chausse-trappes inapparentes : l'obstacle des apparences corporelles, les tensions entre devoir de protection et possibilité pour le sujet de se construire dans le secret et l'aventure. La question brûlante de la distance professionnelle et celle de la difficulté des responsabilités dans une filiation potentielle.

La psychologie et la sociologie invitent à s'interroger sur la notion de consentement. Comment s'assurer de l'intégrité de personnes vulnérables, sans pour autant entraver leur sphère intime ? Comment placer véritablement la personne au centre de son projet de vie sur ces thématiques, tout en assurant les règles du vivre ensemble ? Pour que ces dimensions ne soient pas antinomiques, il est nécessaire d'adopter une perspective qui replace chacun des acteurs en position d'acteur à part entière de la collectivité.

Face à tous ces défis humains et institutionnels, que peut nous dire le Droit ? En fait, cette thématique juridique est double. Il convient de permettre à chaque personne de vivre sa sexualité comme elle le désire mais sans porter préjudice aux plus vulnérables qui ne sont pas forcément en mesure de se protéger. Et il est indispensable que cette liberté s'exerce à la fois en respectant les interdits légaux mais aussi l'organisation des établissements dans lesquels les personnes en situation de handicap peuvent vivre. Comme pour chacun d'entre nous, le Droit va tenter de conjuguer le respect de principes généraux avec le vécu individuel de chaque personne dans sa singularité.

Cette journée d'étude se propose ainsi de prendre l'angle de la citoyenneté pour penser la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en institutions médico-sociales. La réflexion, conduite par les chercheurs en sciences humaines et sociales, sera centrée sur les résidents, premiers concernés, au profit des professionnels, dans l'objectif de penser l'accompagnement de demain à la vie intime en établissements et services médico-sociaux.

# Les conférenciers

## « Handicaps et sexualités : le regard d'un philosophe »



par  
Bertrand Quentin,  
Philosophe

Directeur du LIPHA (Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt),  
Maître de conférences HDR en philosophie à l'Université Gustave Eiffel.

## « Socio-histoire de l'accompagnement à la vie affective et sexuelle »



par  
Pierre Brasseur,  
Sociologue

Coresponsable du RT28 « Recherches en sciences sociales sur la sexualité » de l'Association Française de Sociologie  
Chercheur associé à Pacte

## « Aspects juridiques de l'accompagnement à la vie affective et sexuelle »



par  
Marie-France Callu,  
Juriste

Maître de conférences honoraire en droit à l'Université Jean Moulin.  
Formatrice,  
Consultante.

# Programme

Une journée orchestrée par **Chantal CORNIER**, formatrice en travail social.

8h30 ■ Accueil / Café

9h30 ■ Discours d'ouverture

10h00 ■ Conférences

**Bertrand QUENTIN** : point de vue philosophique

**Pierre BRASSEUR** : socio-histoire de l'accompagnement de la vie affective et sexuelle en établissements et services médico-sociaux

12h00 ■ Repas

14h00 ■ Projection

Extrait de la pièce de théâtre « Une chambre au milieu de l'océan »

14h10 ■ Conférence

**Marie-France CALLU** : aspects juridiques

14h55 ■ Témoignage

**Estelle VEYRON LACROIX**, doctorante : enquête auprès de résidents d'ESMS

15h15 ■ Table ronde

« Interroger et accompagner l'intimité affective et sexuelle en établissements et services médico-sociaux »

16h30 ■ Présentation du projet de Centre ressources régional Auvergne Rhône-Alpes

16h45 ■ Conclusion